**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 4 (1866)

**Heft:** 13

**Artikel:** Les cerises du Vallon de Gueuroz : suite

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-178817

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mineur et les ruines d'Athènes. Aussi le public en a gardé un profond souvenir et nous ne pensons pas nous tromper en présumant que la sympatie du public se traduira par un empressement inaccoutumé à se rendre au concert annoncé, pour entendre encore une des symphonies les plus grandioses de Beethoven (symphonie héroïque) et la première partie de l'oratorio Elie, par Mendelsohn.

La Société de chant Ste-Cécile, plus nombreuse que l'hiver passé et mieux composée encore, paraît être à la hauteur d'une étude aussi laborieuse et difficile que le réclamait cet oratorio de Mendelsohn.

Le fait que tous les solos seront chantés par des personnes faisant partie de la Société de chant Ste-Cécile, et, de plus, nos compatriotes, augmentera l'intérêt de cette solennité musicale.

## Les cerises du Vallon de Gueuroz<sup>i</sup>.

VI

Le sommeil lui vint tard dans la nuit qui suivit ces confidences. Il repassa dans sa mémoire tout ce que lui avait dit sa mère, et il eut bientôt pris sa décision. Désormais, ce ne devait plus être à Rose-Tonie à travailler pour lui, mais à lui à la nourrir. Il irait chercher de l'ouvrage, et il faudrait bien qu'il en trouvât; il ferait tout son possible pour que ce fût à portée du vallon, de manière qu'il pût y rentrer chaque soir, et il ne deviendrait bûcheron et flotteur que s'il n'y avait absolument pas moyen de trouver autre chose. Quant à Rose-Tonie, elle se reposerait, se bornant à donner à la vache les soins nécessaires et tout au plus, si elle avait la force, à cultiver le jardin. De cette manière, elle reprendrait sa vie au grand air, et laisserait en repos ce maudit rouet. Il ne se demanda pas si le trésor de l'armoire pourrait ainsi se refaire et s'augmenter : ces longues pensées d'avenir étaient bonnes pour la sollicitude maternelle; mais que lui importait, à lui? Il se sentait fort et robuste; il n'avait qu'à le vouloir pour devenir un des meilleurs ouvriers du pays, et il savait qu'un bon ouvrier peut vivre et faire vivre sa mère.

Le lendemain, il fut debout le premier, ce qui ne s'était jamais vu, et s'approchant du lit de Rose-Tonie, il lui dit ses intentions. Elle ne fit point d'objections. Joseph parlait d'un air trop décidé. D'ailleurs, elle sentait bien la justesse de ce qu'il disait. Mais quand, après le déjeûner, elle le vit se lever et s'apprêter à partir, son cœur se serra. L'heure critique était venue; il fallait se résigner à ne plus vivre toujours l'un à côté de l'autre.

Le moment était mal choisi pour chercher de l'ouvrage. Le pays n'était point encore remis du trouble causé par la disette et l'occupation militaire. La confiance manquait, l'argent aussi : partout on demandait du travail; nulle part on n'en offrait. Pendant huit jours Joseph parcourut la plaine, de St-Maurice à Martigny, frappant à chaque porte, et rencontrant toujours la même réponse : Rien. Il fut obligé de se tourner du côté de la montagne. Il alla d'abord à Salvan, puis à Finhaut, grands villages, situés dans la vallée du Trient, mais non pas sur la même rive que le hameau de Gueuroz, et plus en arrière, dans la direction de Valorsine et de Chamounix. Il aurait pu, à la rigueur, se placer comme domestique chez un riche paysan, qui, en été, ne conduisait pas moins de vingt vaches dans les pâturages supérieurs; mais ç'eût été se séparer de Rose-Tonie, et il ne fallait pas y songer. Cette ressource à part, il n'y avait pas plus d'ouvrage à la montagne qu'à la plaine, à moins toujours de s'engager comme bûcheron. Des spéculateurs vaudois venaient justement de profiter de l'occasion pour acheter des forêts à bon marché, et l'on allait faire de grandes razzias du côté des défilés de la Tête-Noire. Las de tant courses inutiles, Joseph offrit ses services à l'entrepreneur. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent pas, acceptés. Les ouvriers affluaient, et sa réputation de fainéantise avait pénétré jusqu'à Finhaut. Sans le souvenir de son père

(1) Extrait de : Les Alpes suisses, par Eug. Rambert, 1 vol. in-12; prix : 5 fr. 50 cent., chez J. Cherbulicz, libraire à Genève.

encore vivant dans la contrée, il eût éprouvé un refus humiliant. Il ne fut admis qu'à titre provisoire. C'était beaucoup trop pour la pauvre Rose-Tonie; mais Joseph lui fit tant de promesses de prudence qu'elle se laissa convaincre à demi. Il y avait d'ailleurs de fortes raisons pour céder. L'impossibilité de trouver quelque autre travail était évidente; les flottées ne commenceraient guère avant le mois de mai : les circonstances avaient donc le temps de changer, et Joseph pourrait se retirer après les coupes. Enfin, sa réputation y était grandement intéressée. Que dirait-on dans le voisinage, que dirait Marc-Antoine, quand on saurait qu'ayant trouvé et accepté de l'ouvrage, il y avait renoncé pour continuer à ne rien faire? Quant à se créer dès à présent une industrie quelconque, avec les vingt-trois napoléons qui restaient, Joseph pensait qu'il était bien jeune, que le moment serait mal choisi et que, d'abord, il fallait réfléchir. Ainsi, de toutes manières, on était ramené à cette conclusion, qu'il avait pris le seul parti possible : Rose-Tonie dut en convenir elle-même et céder tout à fait.

Voilà donc Joseph bûcheron, et il n'est pas besoin de dire qu'il travailla de manière à rendre bientôt son engagement définitif. Quoique les forêts de la Tête-Noire fussent si loin du vallon de Gueuroz qu'il ne pouvait y revenir que le samedi soir, Rose-Tonie supporta la séparation mieux qu'elle ne l'aurait cru. Elle avait reporté toutes ses inquiétudes sur le moment où l'on commencerait à flotter, et où, pensait-elle, Joseph ne saurait pas se retirer. En attendant, elle s'attachait de toutes ses forces au présent, détournant les yeux de ce gros point noir dans l'avenir. Et puis, son fils devenu un homme, lui inspirait des sentiments nouveaux. A sa tendresse se mélait du respect : elle avait pris confiance.

Les coupes furent longues, et, comme il était tombé peu de neige, les crues du Trient se firent attendre. Ce ne fut qu'à la fin de juin, lorsque commença la fonte des glaciers. Le parti de Joseph était pris : il voulait flotter. Abandonner la campagne à ce moment, lui semblait une désertion, et il tenait à prouver à tout le monde, spécialement à Marc-Antoine, qui ne cessait de le surveiller de son petit œil gris et clair, qu'il ne craignait aucune espèce de travail, même pénible et dangereux. On l'avait blâmé; il avait à donner un démenti complet aux mauvais bruits qui avaient courus. Seulement, il s'ingénia, plusieurs semaines à l'avance, pour trouver un moyen propre à tranquilliser sa mère. Mais son esprit n'était pas fécond pour l'invention, et il ne savait que parler, en exagérant quelque peu, des réparations faites au chemin des flotteurs, des planches pourries qui avaient été remplacées, lorsque, tout à coup, une idée superbe lui vint : il apprendrait à nager. Chose curieuse, les flotteurs ne savent pas nager. Il est vrai que cela leur serait rarement utile, parce qu'on ne lutte guère contre la fougue des torrents des Alpes. Mais le Trient est un torrent à part. Sur une grande partie de son cours, justement où la gorge est le plus étroite, il forme une longue série d'entonnoirs, presque toujours profonds, souvent assez vastes, où l'eau dort tranquille, et qui sont séparés par des rapides ou des chutes. Celui qui tombe dans un de ces entonnoirs et qui ne sait pas nager, est infailliblement perdu, à moins qu'on ne lui tende aussitôt une perche ou une corde; mais Joseph estimait que le nageur devait pouvoir gagner le bord, s'accrocher à une des saillies du roc, et, s'il n'y avait point de corniche par où s'échapper, attendre au moins du secours. Il communiqua son idée à un camarade, qui la redit à un autre, et bientôt ce fut une pluie de quolibets. (La suite prochainement.)

Errata. — Nous regrettons que des fautes d'impression se soient encore glissées dans l'article de M. Blavignac de samedi dernier. Les mots : Rigone, Rhone, Sagone, Saone, Aghone, doivent se lire : Rigone, Rhone, Sagone, Saone, Aghone. De plus, à la 4<sup>me</sup> colonne, 56<sup>me</sup> ligne, lisez : Onnain, au lieu d'Onnairi; 56<sup>me</sup> ligne, lisez : lesquels au lieu de lesquelles; 60<sup>me</sup> ligne, lisez : un modificateur au lieu de une modification; 5<sup>me</sup> colonne, 2<sup>me</sup> ligne, au lieu de : syntaxe, lisez synthèse; aux lignes 10 à 14, au lieu des mots tiaouch, prouâne, ouârgne, aouch, paouire, lisez : tiaouah, peouâne, ouârgne, aoauh, paouin. Enfin, à la 22<sup>me</sup> ligne, lisez : les empêcher, au lieu de l'empécher.

L. Monnet; — S. Cuénoud.